

Conférence PEKEA: Construire ensemble des indicateurs locaux pour le progrès sociétal

L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et les inégalités

l'importance des choix politiques, des indicateurs et de leurs définitions

Marion Englert

Rennes-30 oct.2008

Introduction

- Existence d'un amalgame implicite entre croissance économique et différentes approches du bien-être social et « subjectif »
- Sujet étudié: relation entre croissance économique et pauvreté (et inégalité) de revenu
 - Rmq: pauvreté = concept multidimensionnel
- Postulat: la maximisation de la taille du « gâteau » permet un accroissement de chacune de ses parts
- → L'accroissement du PIB contribue au développement social en diminuant la pauvreté
- Question: cela a-t-il un sens théorique et/ou empirique?

Plan

1. Définition de la pauvreté (absolue/relative)
2. Croissance et capacité de redistribution
3. L'exemple des pays à revenu élevé
 - 3.1. Approche temporelle (historique)
 - 3.2. Approche en niveau (comparaison internationale)
 - 3.3. Etude économétrique
4. Conclusions

1. Pauvreté absolue vs pauvreté relative

- Perception intuitive de la pauvreté variable dans le temps et l'espace
 - Comparaison sociale
 - Exclusion sociale
- Pertinence du concept de pauvreté relative
- La question n'est pas dans la taille des parts mais dans leurs tailles relatives (répartition des revenus)

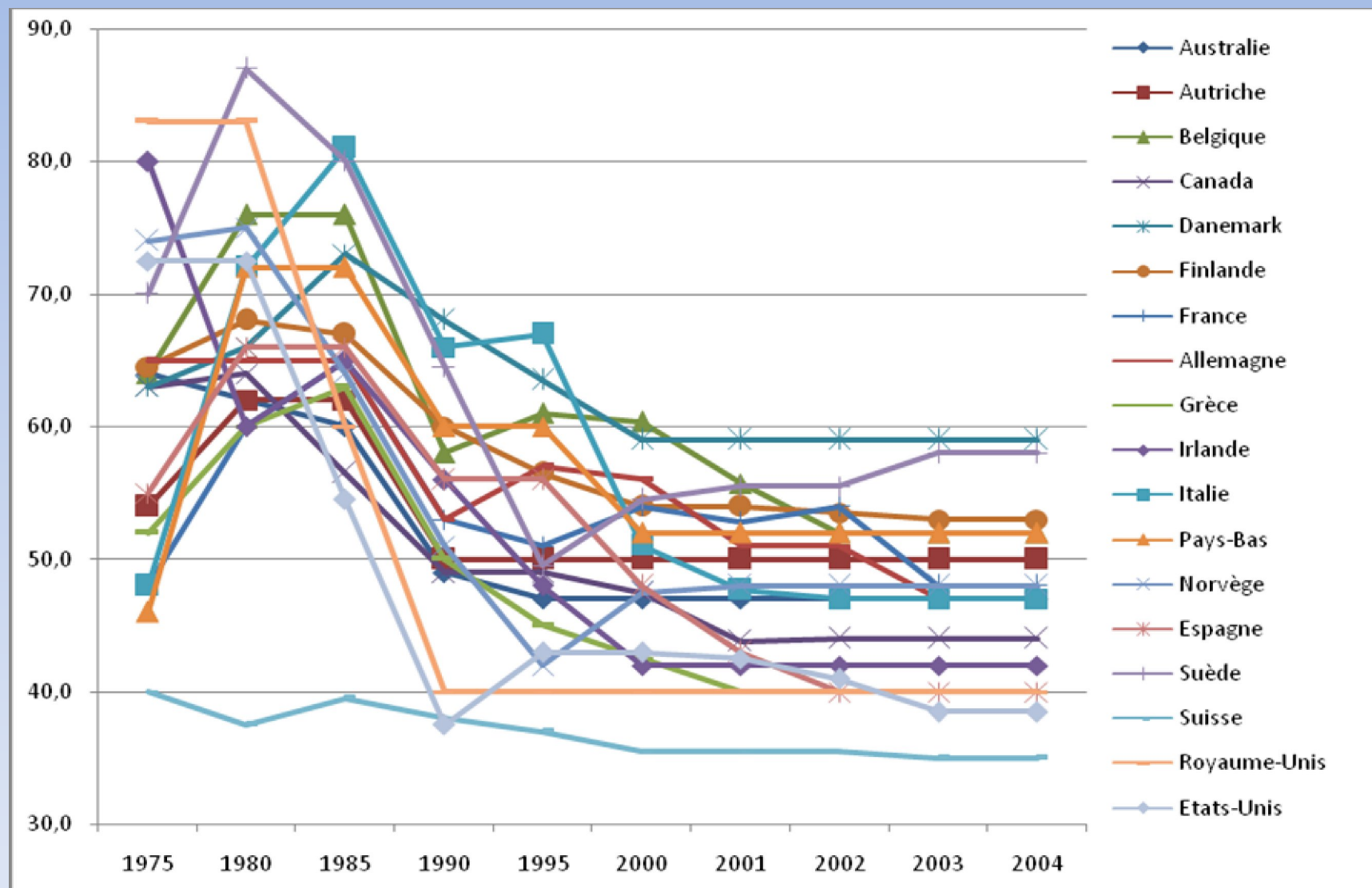
2. Croissance et capacité de redistribution

- Effet différencié selon le moteur de la croissance: productivité vs taux d'emploi

a. Accroissement de la productivité

- Augmentation du revenu moyen (par emploi)
- Postulat: cet accroissement impliquerait plus de redistribution, or...

Evolution des taux de taxation marginaux sur les plus hauts revenus dans les pays développés (1975-2004)



Source des données : The Fraser Institute (2006)

2. Croissance et capacité de redistribution

- La croissance de la productivité n'implique pas plus de redistribution (cf. réformes fiscales)
 - Croissance des « besoins » avec le PIB/t (générosité relative constante)
 - Redistribution fonction des choix politiques et non du PIB/t
 - Une croissance résultant d'un accroissement de la productivité ne diminue pas la pauvreté relative
 - Invalidation du postulat « économiste »

2. Croissance et capacité de redistribution

b. Accroissement du taux d'emploi

- Croissance résultant d'un accroissement de l'emploi diminue la pauvreté relative à **condition d'absence de « working poors » et à politique fiscale inchangée. MAIS:**
 - Existence de « working poors » (précarité et inégalité salariale)
 - Annulation possible de l'effet positif de l'accroissement de l'emploi en fonction de la politique fiscale
 - Productivité = moteur de la croissance à long terme

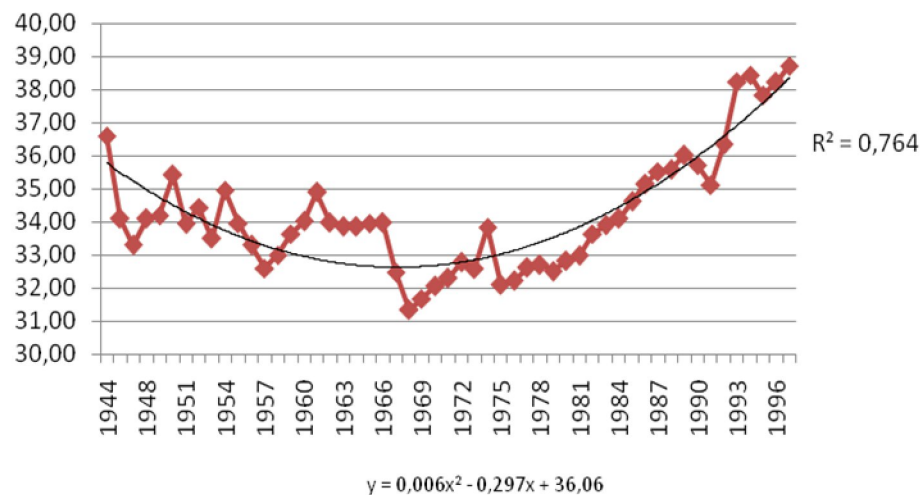
3. L'exemple des pays à revenu élevé

3.1. Approche temporelle (évolution historique de l'inégalité et de la pauvreté relative)

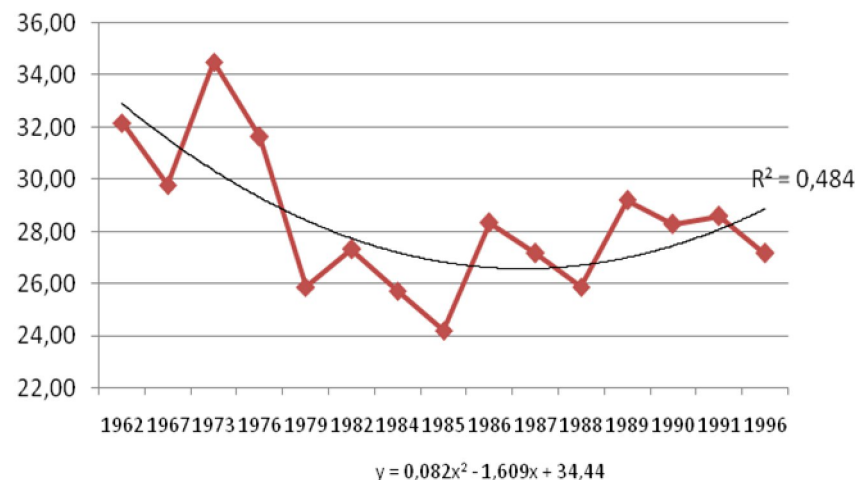
- Rupture de tendance du mouvement des inégalités vers les années 80
 - Absence de relation temporelle stable
 - Croissance n'est pas (plus) un moteur de développement social
 - Importance du type de croissance et des facteurs sociopolitiques et institutionnels pour expliquer ce changement (fordisme vs post-fordisme)

Evolution du coefficient de Gini pour 4 pays à revenu élevé

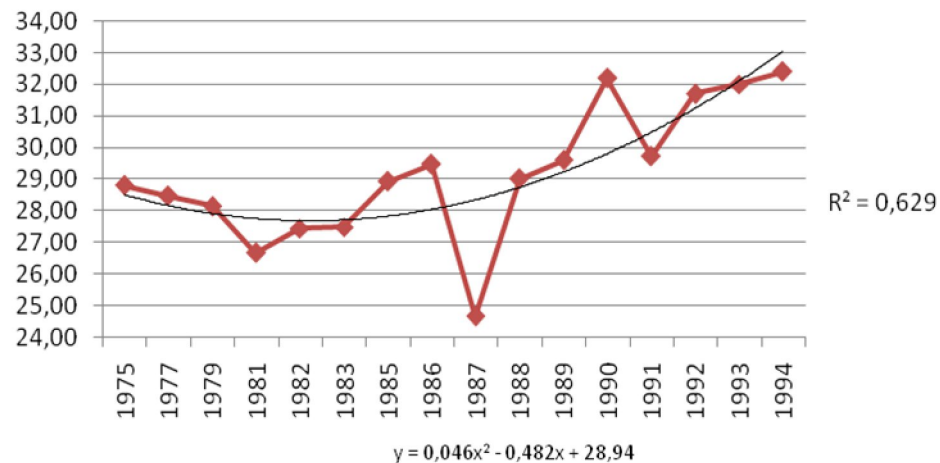
Evolution du coefficient de Gini: Etats-Unis (1944-1996)



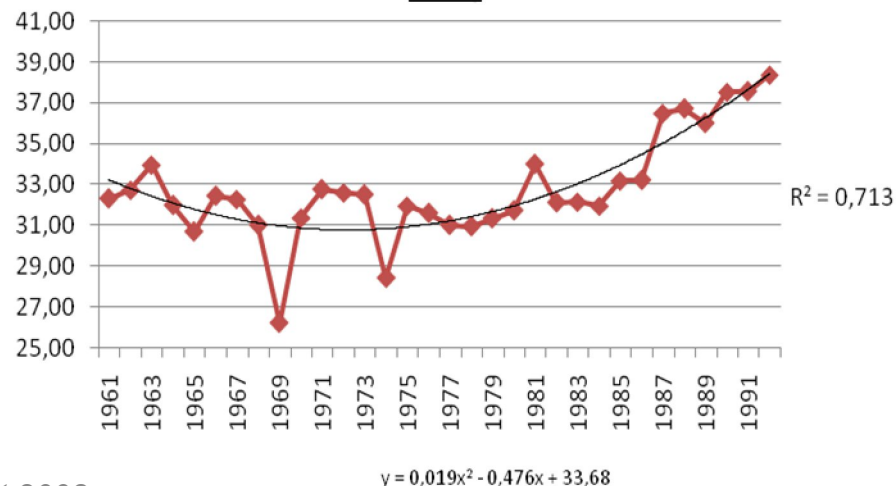
Evolution du coefficient de Gini: Norvège (1962-1996)



Evolution du coefficient de Gini: Pays-Bas (1975-1994)



Evolution du coefficient de Gini: Grande-Bretagne (1961-1991)



Rennes-30 oct.2008

Fordisme vs post fordisme

- Caractéristiques du type de régulation fordiste:
 - Après-guerre: revendications des travailleurs (syndicats) → politiques sociales et « Etats providences »
 - Importance des salaires dans la dynamique de croissance...

Fordisme vs post fordisme

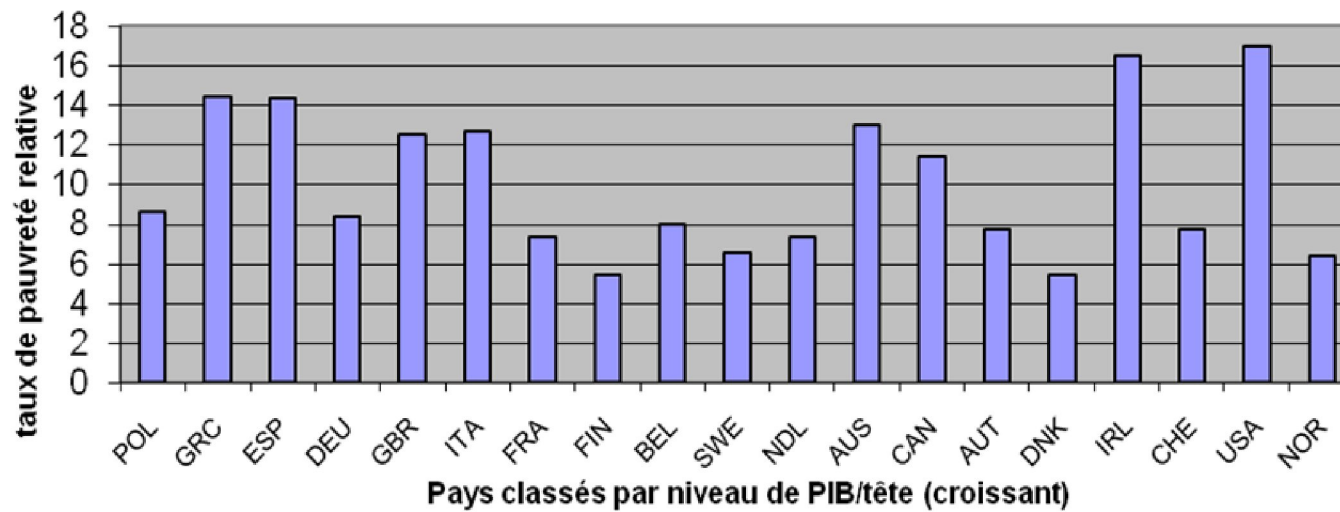
- Caractéristiques du type de régulation (dérégulation) post fordiste:
 - Revirement idéologique: prédominance de l'idéologie néo-classique et libérale
 - diminution du rôle de l'Etat et exigence accrue de flexibilité
 - Mise en avant du principe de responsabilité individuelle
 - Reconsidérations des politiques sociales et recul des taux de syndicalisation
 - Concurrence internationale...

3. L'exemple des pays à revenu élevé

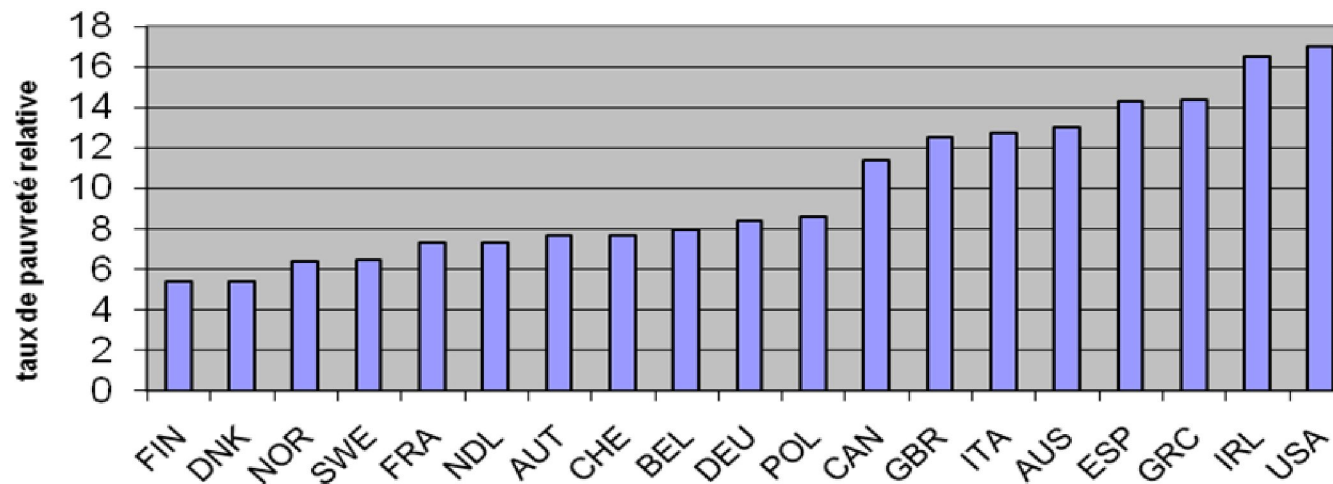
3.2. Approche en niveau et comparaison internationale

- Les pays les plus riches ne sont pas les moins pauvres
 - Existence de groupes de pays avec des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative similaires
- Les systèmes institutionnels et politiques déterminent les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative

Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) par pays; pays classés en fonction du PIB/tête (croissant). Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)



Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) classés par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)



Rennes-30 oct.2008

Source des données : « Luxembourg Income Study »

3. L'exemple des pays à revenu élevé

3.3. Analyse économétrique: résultats

- PIB/tête n'influence pas le niveau et les variations des inégalités et de la pauvreté relative, voire est positivement corrélé avec ces variables
- Croissance des deux dernières décennies semblent bénéficier plus aux riches qu'aux pauvres
- Rôle majeur des dépenses sociales dans la réduction de la pauvreté et de l'inégalité
- Impact important du taux de syndicalisation

Conclusions

- PIB/t ne peut en aucun cas être considéré comme indicatif de moindre pauvreté et d'inégalité, donc insuffisant pour évaluer les performances générales d'un pays
- Des statistiques de qualité relatives à la pauvreté et l'inégalité doivent être développées

Conclusions

- Redistribution particulièrement favorable à la réduction des inégalités et de la pauvreté relative et non corrélée avec le PIB/t
- Niveaux de pauvreté et d'inégalité dépendent d'un choix de société et de décisions politiques répondant à des objectifs sociaux, indépendamment du niveau de PIB/t (processus « volontariste » plutôt que « déterministe »)
- Révision nécessaire de l'orientation des politiques et de la définition des objectifs prioritaires

Merci!

Rennes-30 oct.2008